



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

génétique

Question écrite n° 58954

## Texte de la question

M. Nicolas Perruchot souhaite attirer l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les résultats prometteurs de la recherche sur les cellules souches adultes. Durant l'année 2003 un certain nombre de tentatives de thérapie par les cellules souches adultes ont confirmé que cette voie de la recherche donne de réels espoirs de guérison. Pour la première fois, une équipe de chercheurs franco-américains a réussi à produire des ovocytes à partir de cellules souches embryonnaires, qui se sont développées jusqu'aux premiers stades de l'embryon. Parallèlement, il semblerait que la recherche sur les cellules souches embryonnaires ne réponde toujours pas aux espoirs que certains plaçaient en elle, nonobstant les questions éthiques qu'elle soulève. C'est pourquoi il demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures il entend prendre pour encourager la recherche sur les cellules souches adultes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Perruchot](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58954

**Rubrique :** Bioéthique

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 1er mars 2005, page 2130